



MANUEL D'INSTRUCTIONS POUR L'OPÉRATION SOUS-MARINE

POUR MARTEAU HYDRAULIQUE

***MODÈLES : GH7, GH9, GH10, GH12,
GH15, GH18, GH23, GH30,
GH40, GH50, E208, E210A,
E213, E216, E220, E225,
E240A, E260A***

« Utilisez des pièces NPK d'origine »

***NPK...les accessoires;
conçus, fabriqués
et garantis par NPK.***

7550 Independence Drive
Walton Hills, OH 44146-5541, États-Unis
Téléphone (440) 232-7900
Numéro sans frais (800) 225-4379
Télécopie (440) 232-6294

SÉCURITÉ



Les avis de sécurité figurant dans les manuels d'instructions NPK suivent les normes ISO et ANSI en matière d'avertissements relatifs à la sécurité :



DANGER

Les avis intitulés DANGER (rouges) indiquent une situation où existe un danger imminent qui, s'il n'est pas évité, **causera des blessures graves, voire mortelles.**



AVERTISSEMENT

Les avis intitulés AVERTISSEMENT (oranges) indiquent une situation où existe un danger potentiel qui, s'il n'est pas évité, **pourrait causer des blessures graves, voire mortelles.**



ATTENTION

Les avis intitulés ATTENTION (jaunes) indiquent une situation où existe un danger potentiel qui, s'il n'est pas évité, **peut causer des blessures légères ou modérées.**

À NOTER

Les avis intitulés À NOTER (bleus) dans les manuels d'instructions NPK servent de norme NPK pour attirer l'attention du lecteur sur des situations qui, si elles ne sont pas évitées, **pourraient causer des dégâts matériels.**

Des autocollants d'AVERTISSEMENT et d'INSTRUCTIONS D'UTILISATION DE BASE sont fournis avec chaque marteau et trousse d'installation NPK. Les autocollants doivent être installés dans la cabine et visibles par l'opérateur quand il utilise le marteau.

Les autocollants SE TENIR À L'ÉCART, APPAREIL À PRESSION, GAZ SOUS PRESSION et AFFÛTAGE DE L'OUTIL sont installés sur tous les modèles de marteaux NPK. Conserver les autocollants propres et visibles. NPK fournira des autocollants gratuitement selon les besoins.



AVERTISSEMENT

1. Le personnel utilisant le marteau et celui assurant son entretien doivent lire et bien assimiler le **MANUEL D'INSTRUCTIONS NPK** afin de prévenir les blessures graves, voire mortelles.
2. **LA PROJECTION DE DÉBRIS PEUT ENTRAÎNER DES BLESSURES GRAVES, VOIRE MORTELLES.**
 - Veiller à ce que personne ne se trouve à proximité du marteau lorsqu'il est en opération.
 - Ne pas utiliser le MARTEAU sans une protection résistant aux chocs placée entre le MARTEAU et l'opérateur. NPK recommande l'utilisation de LEXAN® ou un matériau équivalent, ou encore de maille d'acier. Certains fabricants de supports proposent des protections de chantier de démolition pour leur machine. En vérifier la disponibilité auprès du fabricant de supports. Si de telles protections ne sont pas disponibles, prière de contacter NPK.
3. Ne pas effectuer de surfaçage de renfort ou affûter la pointe de l'outil à l'aide d'un chalumeau coupeur. La chaleur excessive dégagée par l'utilisation d'un chalumeau ou de soudure peut entraîner la fragilisation, la cassure et la projection de particules. Réaffûter l'outil par fraisage ou meulage uniquement, en utilisant suffisamment de fluide de refroidissement.



SÉCURITÉ



4. Déployer complètement l'outil lors de la mise sous pression de l'azote gazeux dans le MARTEAU. Veiller à ce que la goupille de retenue soit bien en place.
SE TENIR À L'ÉCART DE LA POINTE DE L'OUTIL LORS DE LA MISE SOUS PRESSON DU GAZ.
5. Ne pas démonter un MARTEAU sans avoir au préalable fait tomber la pression du gaz qui s'y trouve initialement.
6. **UTILISER UNIQUEMENT DE L'AZOTE GAZEUX !** Stocker et manipuler les réservoirs d'azote conformément aux réglementations OSHA.
7. **Éviter les fluides sous haute pression. Un fluide sous pression qui s'échappe peut transpercer la peau et causer des blessures graves. Faire chuter la pression avant de débrancher les conduites hydrauliques ou autres.**
8. Faire fonctionner le MARTEAU uniquement à partir du siège de l'opérateur.
9. Se servir des recommandations de NPK pour choisir un support adapté à la taille du MARTEAU. Le support doit être stable durant le transport et l'utilisation du marteau.
10. Ne pas modifier l'OUTIL de quelque manière que ce soit sans l'autorisation préalable du service technique NPK.
11. Se servir du matériel et des outils de levage appropriés pour procéder à la manipulation ou à l'entretien du MARTEAU.
12. Porter un dispositif de protection auditif si les circonstances le justifient. Consulter les réglementations OSHA.
13. Toujours porter des lunettes de protection. Attention à la projection de débris.
14. Si des modifications sont nécessaires, **ne pas modifier le MARTEAU sans l'autorisation préalable du service technique NPK !**
15. Se servir uniquement de pièces de rechange NPK authentiques. NPK décline explicitement toute responsabilité concernant tout dégât ou blessure qui résulte de l'utilisation de tout outil ou toute pièce non vendu(e) ou non approuvé(e) par NPK.

Pour de plus amples renseignements sur la sécurité, consulter le manuel de sécurité des marteaux hydrauliques AEM, formulaire AEM MB-140 (n° réf. NPK H050-9600), fourni avec chaque marteau NPK. Pour obtenir un exemplaire supplémentaire, prière de contacter NPK par téléphone au 1-800- 225-4379 (aux États-Unis) ou via Internet sur www.npkce.com.



TABLE DES MATIÈRES

| | |
|--|----|
| SÉCURITÉ..... | 1 |
| PRINCIPE DE FONCTIONNEMENT | 4 |
| ALIMENTATION EN AIR | 5 |
| Compresseur d'air | 5 |
| Pression d'air..... | 5 |
| LISTE DES TROUSSES SOUS-MARINES NPK..... | 6 |
| ORIFICE DE CONNEXION DU MARTEAU | 7 |
| DISPOSITIF DE MAINTIEN DE LA GOUPILLE DE RETENUE..... | 9 |
| GH7 – GH18, E216 – E225..... | 9 |
| MODIFICATION DU TIROIR DU DISTRIBUTEUR PRINCIPAL | 10 |
| UTILISATION DU MARTEAU | 13 |
| Avant la mise en route..... | 13 |
| Réglage de la pression d'air | 13 |
| ENTRETIEN APRÈS L'UTILISATION..... | 14 |
| DÉCLARATIONS DE GARANTIE | 15 |

AVANT-PROPOS

Le MARTEAU HYDRAULIQUE NPK est un outil de démolition robuste monté sur flèche qui peut être immergé moyennant certaines modifications, à condition de respecter les procédures figurant dans ce manuel.

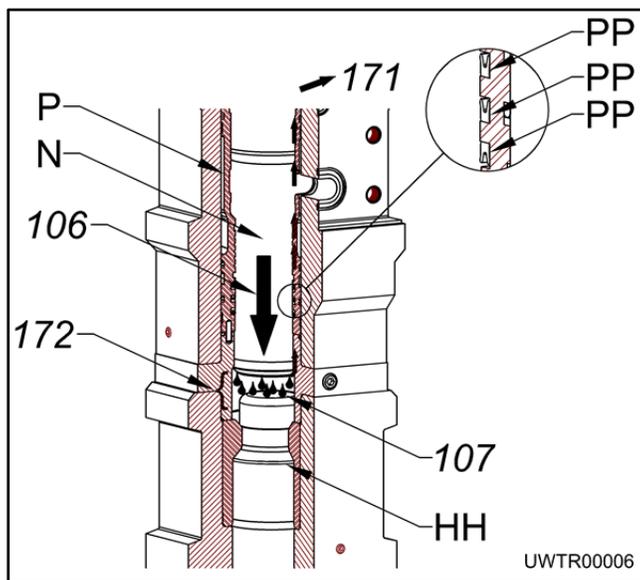
Lire et bien assimiler les CONSIGNES DE SÉCURITÉ et les instructions d'utilisation qui se trouvent dans le MANUEL D'UTILISATION NPK avant de se servir du marteau. Pour toute question, appeler le service après-vente NPK au 1-800-225-4379 (aux États-Unis).

PRINCIPE DE FONCTIONNEMENT

Bien que la section contenant l'huile hydraulique dans le marteau hydraulique soit parfaitement étanche, l'eau peut malgré tout pénétrer dans la zone où le piston (N) cogne l'outil (HH) lorsque le marteau est utilisé sous l'eau.

Le marteau doit donc être modifié pour l'opération sous-marine. Si cette modification n'est pas effectuée, l'eau (107) prise au piège dans la chambre de frappe (172) est alors forcée contre les joints du piston (PP) lorsque celui-ci frappe (106) l'outil. La pression d'eau est extrêmement élevée et supérieure à ce que les joints peuvent supporter. Les joints finissent par se déformer hors de leurs rainures. Cela provoque la projection du piston contre le manchon (P). Enfin, cela peut endommager le piston et les deux manchons. L'eau alors poussée au-delà des joints pénètre dans le circuit hydraulique de l'engin porteur (171) et peut endommager les pompes et d'autres composants.

Pour empêcher l'eau de pénétrer dans la chambre de frappe du marteau immergé, celui-ci doit être alimenté en air comprimé; se reporter aux pages suivantes pour la taille du compresseur d'air et la connexion.



ALIMENTATION EN AIR

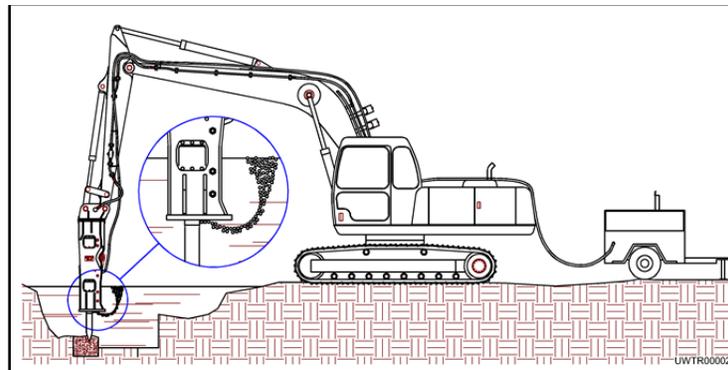
Compresseur d'air

La capacité du compresseur d'air dépend de la taille du marteau. Le kit de base pour l'immersion est conçu de manière à fournir de l'air comprimé à la portion contenant la chambre de percussion durant l'utilisation. L'ajout d'un compresseur d'air portatif d'une capacité de 100 pi³/mn (2,83 m³/mn) en continu et d'un régulateur de débit d'air est nécessaire.

| MODÈLE DE MARTEAU | CAPACITÉ DU COMPRESSEUR |
|-------------------|-------------------------|
| GH7 | 40 CFM (minimum) |
| GH9 | |
| GH10 | |
| E207 | |
| E208 | |
| E210A | |
| E213 | |
| GH12 | 80 CFM (minimum) |
| GH15 | |
| E216 | |
| E220 | |
| GH18 | 90 CFM (minimum) |
| GH23 | |
| GH30 | |
| GH40 | |
| GH50 | |
| E225 | |
| E240A | |
| E260A | |

Pression d'air

Le réglage de la pression d'air dépend de la profondeur d'utilisation du marteau. La conduite d'air devra être équipée d'un régulateur de pression afin de réduire la pression. Voir la section relative à l'utilisation dans ce manuel pour prendre connaissance de la procédure de réglage de la pression.



LISTE DES TROUSSES SOUS-MARINES NPK

| MODÈLE DE MARTEAU | RÉFÉRENCE DE LA TROUSSE NPK |
|--------------------------|------------------------------------|
| E208 | E2080-8050 |
| E210A | H211-8050 |
| E225 | E2250-8050 |
| GH7 | GH7-8050 |
| GH9 | GH9-8050 |
| GH10 | GH10-8050 |
| E213 | |
| GH12 | GH12-8050 |
| E216 | |
| GH15 | GH15-8050 |
| E220 | |
| GH18 | GH18-8050 |
| GH23 | GH23-8050 |
| GH30 | GH30-8050 |
| GH40 | GH40-8050 |
| E240A | H100-8001 |
| E260A | |

Si la trousse n'est pas répertoriée ci-dessus, veuillez communiquer avec NPK au 1-800-225-4379.

ORIFICE DE CONNEXION DU MARTEAU

L'orifice de connexion sous-marin (17), lorsque l'on regarde le marteau depuis l'extrémité du support à outil, est situé sur le côté inférieur gauche du corps du marteau. L'orifice sous-marin est estampillé « Air ».

1. Retirer le bouchon hexagonal de l'orifice et installer un coude adaptateur à usage intensif pour effectuer la connexion au raccord de flexible.

Modèle

Taille de l'orifice

GH7, GH9, GH10, GH12, GH15, GH18, GH23, E208, E210A, E213, E216, E220, E225

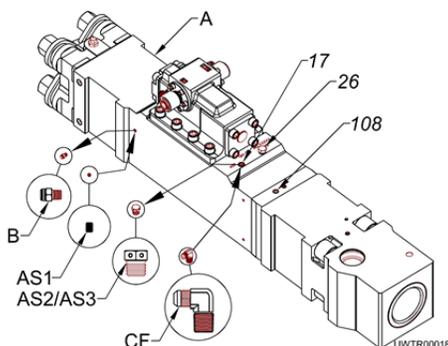
1/2 NPT

GH30, GH40, GH50, E240A, E260A

3/4 NPT

À NOTER

NE PAS raccorder le circuit d'air dans l'orifice portant la mention « Grs » (26), situé en bas à droite du corps principal (A). Cet orifice est un graisseur utilisé pour la lubrification automatique. L'emploi de l'orifice de lubrification automatique pour l'immersion peut causer des dégâts au marteau.



*REMARQUE :

Si le système de lubrification automatique est utilisé, ne pas toucher à cette connexion. Si aucun système de lubrification automatique n'est utilisé, cet orifice doit être branché!

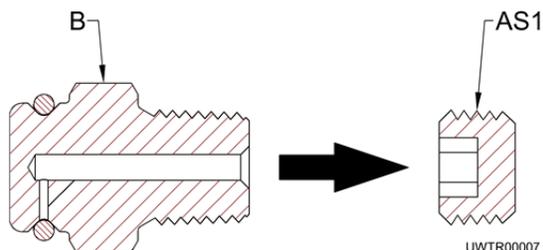
- Retirer le bouchon à tête hexagonale de 1/2 po. (**AS2**) (carter de la soupape d'échappement), référence 11056728 (E208 à E225) (GH7 à GH23) ou bouchon fileté à tête hexagonale de 3/4 po, (**AS3**) (carter de la soupape d'échappement), référence 11057403 (E240A, E260A, GH30, GH40, GH50).
- Installer le coude adaptateur (**CF**), (fourni par le concessionnaire).
- Enlever le bouchon de vidange (**B**), référence 11037264.
- Installer le bouchon (**AS1**), référence K023-6660.
- Fixer la conduite d'alimentation en air à l'orifice d'air (17). Conduite d'air non illustrée.

ATTENTION

**REMARQUE :

NE PAS utiliser n'importe quel type d'attache rapide pour raccorder la conduite d'air en cours d'installation. Il est recommandé d'employer un raccord adaptateur. Si l'attache rapide devait se briser, cela pourrait entraîner des dommages au marteau. **NE PAS** utiliser l'orifice (108) de l'entretoise de vérin.

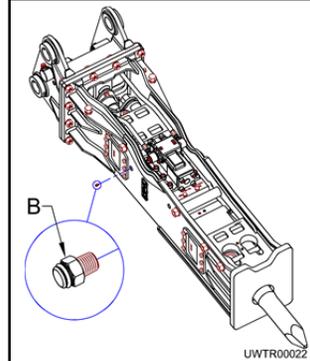
2. Retirer le bouchon de vidange (**B**) du corps du marteau (situé sur le côté gauche du corps du marteau, voir ci-dessus) et le remplacer par un bouchon plein de 1/4 po NPT, K023-6660, (**AS1**). Si le bouchon de vidange n'est pas remplacé, de l'eau finira par pénétrer dans le marteau.



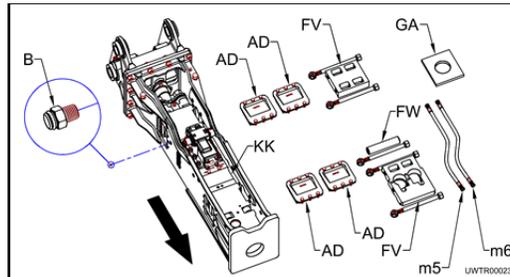
ORIFICE DE CONNEXION DU MARTEAU

REMARQUE : des procédures supplémentaires peuvent être requises pour enlever le bouchon de vidange (B).

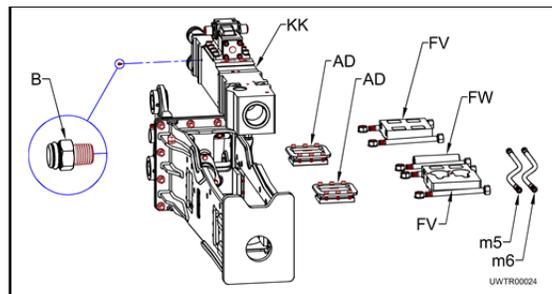
- 2a. Pour les modèles de marteau **E210A, E213, E216, E220, E225, GH7, GH9** et **GH15**, tout ce qui est nécessaire consiste à enlever le bouchon de vidange (**B**) et à le remplacer par un bouchon plein.



- 2b. Pour les modèles de marteau **E208, GH10** et **GH12**, il est nécessaire d'enlever les fixations en caoutchouc (**AD**), les blocs de soutien (**FV**), le tube de soutien (**FW**), la plaque d'amortissement (**GA**), les flexibles du marteau (**m5** et **m6**) et l'outil (non illustré). Il faut ensuite glisser l'assemblage du marteau vers le bas, vers l'extrémité de l'outil du marteau jusqu'à ce que le bouchon de vidange (**B**) soit aligné avec l'orifice placé dans le côté de la pièce de fixation du marteau.



- 2c. Pour les modèles de marteau **E240A, E260A, GH18, GH23, GH30, GH40** et **GH50**, il faut enlever (2) des fixations en caoutchouc (**AD**), les blocs de soutien (**FV**), le tube de soutien (**FW**), les flexibles du marteau (**m5** et **m6**) et l'assemblage du marteau (**KK**) de la pièce de fixation du marteau pour accéder au bouchon de vidange (**B**).

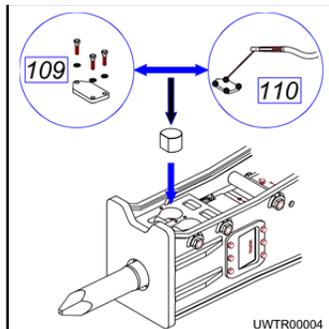


3. Fixer la conduite d'air provenant du compresseur d'air au raccord adaptateur sur le marteau. Les flexibles doivent être fixés et protégés pour ne pas être endommagés lors de l'utilisation.

DISPOSITIF DE MAINTIEN DE LA GOUPILLE DE RETENUE

GH7 – GH18, E216 – E225

La goupille de retenue peut être expulsée du marteau à cause de la pression d'air une fois sous l'eau. Pour éviter ce problème, la goupille de retenue doit être maintenue en place en boulonnant (109) la tôle en place ou par soudure de pointage (110) (en 4 endroits comme illustré).

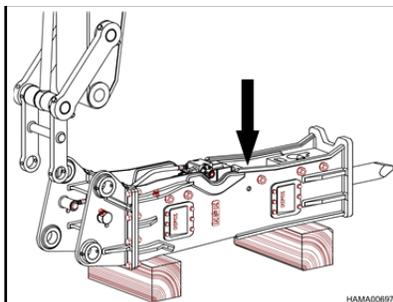


| MODÈLE DE MARTEAU | ASSEMBLAGE DE PLAQUE DE BUTÉE | PLAQUE | BUTÉE EN NYLON | **BLOC DE SOUTIEN |
|-------------------|-------------------------------|------------|----------------|-------------------|
| GH7 | GH7-8050 | E2080-2090 | GH7-5240 | GH7-2059 |
| GH9 | GH9-8050 | GH10-2090 | GH10-5240 | GH9-2059 |
| *GH10 OPTION 1.1 | GH10-8050 | GH10-2090 | H214-5230 | |
| *GH10 OPTION 1.2 | | | GH10-5240 | GH10-2059 |
| *GH12 OPTION 1.1 | GH12-8050 | GH12-2090 | H217-5245 | |
| *GH12 OPTION 1.2 | | | GH12-5240 | GH12-2059 |
| *GH15 OPTION 1.1 | GH15-8050 | GH15-2090 | H221-5265 | |
| *GH15 OPTION 1.2 | | | GH15-5240 | GH15-2059 |
| *GH18 OPTION 1.1 | GH18-8050 | GH18-2090 | H226-5240 | |
| *GH18 OPTION 1.2 | | | GH18-5240 | GH18-2059 |
| E216 | H217-8020 | H217-2080 | H217-5245 | H217-5240 |
| E220 | H221-8020 | H221-2080 | H221-5265 | H221-5260 |
| E225 | H226-8030 | H226-2030 | H226-5240 | H227-2000 |

* Veuillez consulter le service des ventes de NPK pour de plus amples détails sur les pièces.

** Bloc de soutien non requis pour la modification sur le terrain.

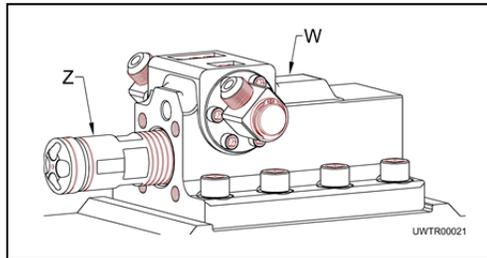
Remarque : Vous devez fournir la référence de la pièce de fixation du marteau. Cette référence est indiquée sur la plaquette d'aluminium apposée sur la pièce de fixation du marteau, ou elle est estampillée à l'intérieur de la plaque latérale (voir l'illustration).



MODIFICATION DU TIROIR DU DISTRIBUTEUR PRINCIPAL

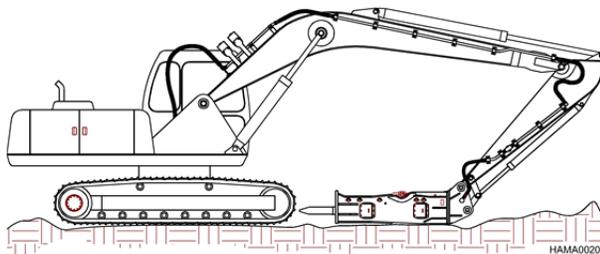
Si le marteau doit être immergé plus profondément que le carter de vanne, le tiroir de distributeur doit alors être modifié pour que l'eau froide n'affecte pas le fonctionnement du marteau.

L'immersion de tout le marteau dans l'eau froide provoque en effet parfois le collage du tiroir de distributeur (Z). Cela empêche donc le cycle du marteau. Le tiroir est ajusté selon une tolérance très faible (*mais pas exclusive*) avec l'alésage du corps de soupape (W). Si cela se produit, le tiroir peut être modifié. Le tiroir modifié fonctionnera encore correctement lorsque le marteau sera exploité hors de l'eau.

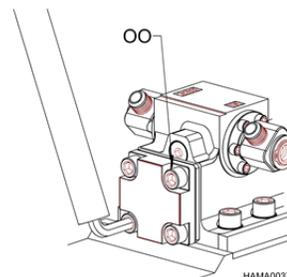


Voici la procédure recommandée pour changer le tiroir de distributeur.

1. Placer le marteau à l'horizontale au sol. Selon l'équipement, tourner les deux soupapes d'arrêt en position « **OFF** ».



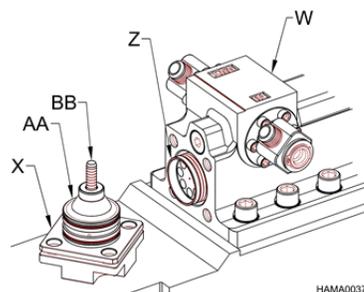
2. Enlever le bloc de soutien supérieur.
3. Enlever les quatre vis d'assemblage à six pans creux (OO) qui fixent le chapeau supérieur au corps principal de la soupape.



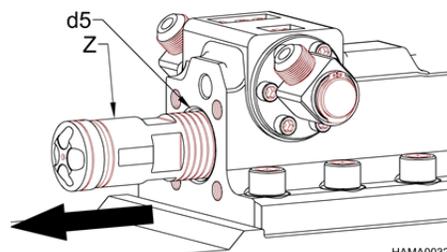
4. Enlever le chapeau supérieur (X) et l'assemblage de la douille du plongeur (AA).

À NOTER

Vérifier que le plongeur (BB) n'a pas glissé hors de son trou et qu'il n'est pas tombé dans la cavité de la soupape principale (W).



5. Glisser le tiroir de distributeur (Z) hors de l'alésage (d5) en prenant soin de ne pas l'endommager.



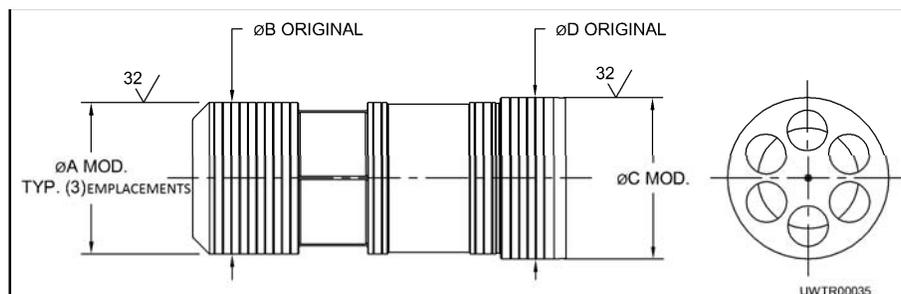
MODIFICATION DU TIROIR DU DISTRIBUTEUR PRINCIPAL

6. Pour modifier le tiroir, l'apporter à un atelier d'usinage pour le faire usiner comme indiqué dans le tableau ci-dessous. Le tableau ci-dessous indique la référence du tiroir standard et la référence du tiroir modifié. Si vous avez des questions, veuillez communiquer avec le service à la clientèle de NPK au 800 225-4379.

Modification du tiroir de distributeur NPK pour une application sous-marine (Toutes les dimensions sont métriques – mm)

| MODÈLE DE MARTEAU | RÉFÉRENCE DU TIROIR STANDARD | RÉFÉRENCE DU TIROIR MODIFIÉ |
|---|------------------------------|-----------------------------|
| GH7 | 11071099 | GH7-7000 |
| GH9, GH10, GH12, E210A, E213, E216 | 11050978 | GH12-7000 |
| GH15, GH18, GH23, E220, E225 | 11049681 | GH15-7000 |
| GH30, E240A | 11055522 | GH30-7000 |
| GH40 | 11071917 | 11071925 |
| GH50 | 11068541 | 11073905 |

| MODÈLE DE MARTEAU | DIMENSION A MODIFICATION | DIMENSION B ORIGINAL | DIMENSION C MODIFICATION | DIMENSION D ORIGINAL |
|---|--------------------------|----------------------|--------------------------|----------------------|
| GH7 | 59.950/59.985 | 59.980/59.970 | 65.950/65.935 | 65.980/65.970 |
| GH9, GH10, GH12, E210A, E213, E216 | 73.950/73.910 | 73.980/73.965 | 79.950/79.910 | 79.980/79.965 |
| GH15, GH18, GH23, E220, E225 | 89.950/89.935 | 89.970/89.955 | 95.950/95.935 | 95.970/95.955 |
| GH30, E240A | 109.930/109.915 | 109.970/109.955 | 114.920/114.905 | 114.920/114.905 |
| GH40 | 126.920/126.905 | 126.970/126.955 | 130.920/130.905 | 130.920/130.905 |
| GH50 | 135.920/135.905 | 135.970/135.955 | 139.920/139.905 | 139.920/139.905 |

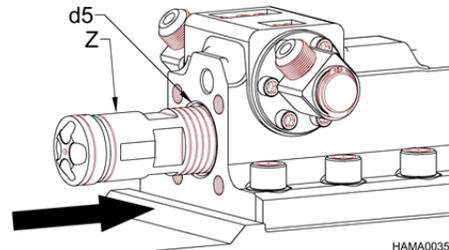


MODIFICATION DU TIROIR DU DISTRIBUTEUR PRINCIPAL

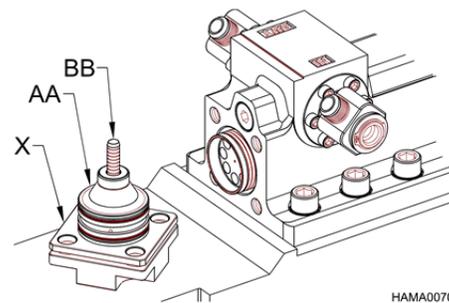
7. Enduire généreusement le tiroir modifié d'huile hydraulique.

À NOTER

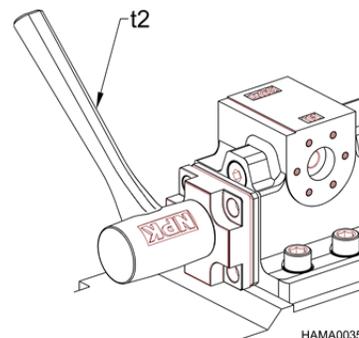
8. Insérer le tiroir (Z) dans l'alésage (d5), en plaçant l'extrémité ouverte (extrémité coudée en biseau) dans l'alésage. Enfoncer complètement le tiroir jusqu'à ce qu'il repose contre le chapeau inférieur. **REMARQUE :** si le tiroir ne s'enfonce pas complètement dans la soupape, cela signifie qu'il a été inséré dans le mauvais sens.



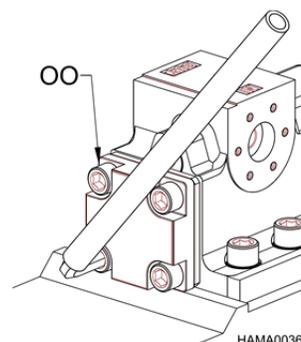
9. En vous assurant que le piston (BB) est placé dans l'alésage central de l'assemblage du chapeau supérieur (X) de la douille du plongeur (AA), appliquer de la graisse dans l'alésage du plongeur pour le maintenir en place.



10. Installer l'assemblage du chapeau supérieur et de la douille du plongeur dans l'alésage de la soupape principale. À l'aide d'un marteau à amortisseur (t2), enfoncer le chapeau supérieur jusqu'à ce qu'il soit aligné contre le corps de la soupape principale.



11. Installer les quatre vis d'assemblage à six pans creux (OO) et les serrer au couple indiqué dans le manuel d'entretien du marteau NPK.



12. Réinstaller le bloc de soutien supérieur et tourner les vannes d'arrêt en position « ON ». Le marteau est maintenant prêt à être remis en service.

UTILISATION DU MARTEAU

À NOTER

Lorsqu'il est immergé, n'importe quel marteau est soumis à des conditions beaucoup plus rudes que sur la terre ferme. C'est pourquoi le marteau doit être manipulé avec plus de précaution.

- 1) **Ne jamais utiliser le marteau sans alimentation en air.**
- 2) Ne jamais exploiter le marteau sous l'eau, à moins qu'il n'ait été modifié à l'aide d'une trousse d'immersion
- 3) Ne jamais commencer à utiliser le marteau tant que la pression du réservoir du compresseur n'a pas atteint 85 psi (586 kPa).
- 4) Si l'alimentation en air est interrompue en cours d'utilisation, arrêter immédiatement toute opération et déterminer la cause de cette interruption.
- 5) Si le support se trouve à bord d'une barge, l'outil de percussion est plus susceptible de se briser car il subit les effets conjoints de la force du support et du balancement de la barge dû aux vagues.
- 6) L'air fourni élimine progressivement la graisse. Graisser le marteau généreusement et plus souvent que lorsqu'il est utilisé sur la terre ferme. Si l'unité est dotée de la lubrification automatique, il est quand même recommandé de graisser le marteau à la main toutes les heures.

Avant la mise en route

Graisser le marteau en suivant les instructions qui figurent dans le MANUEL D'ENTRETIEN DES MARTEAUX HYDRAULIQUES NPK.

Réglage de la pression d'air

- 1) Faire démarrer le compresseur pour alimenter le marteau en air avant de l'immerger.
- 2) Déployer la flèche du support de manière à l'enfoncer jusqu'à la profondeur d'utilisation maximale prévue sur le chantier et maintenir le marteau immergé. Des bulles sortiront de la section contenant l'outil de percussion du fait de l'alimentation en air.
- 3) Tout en maintenant les conditions citées auparavant, réduire progressivement la pression d'air à l'aide du régulateur de pression et régler la pression de l'air fourni au niveau minimum requis pour produire des bulles.

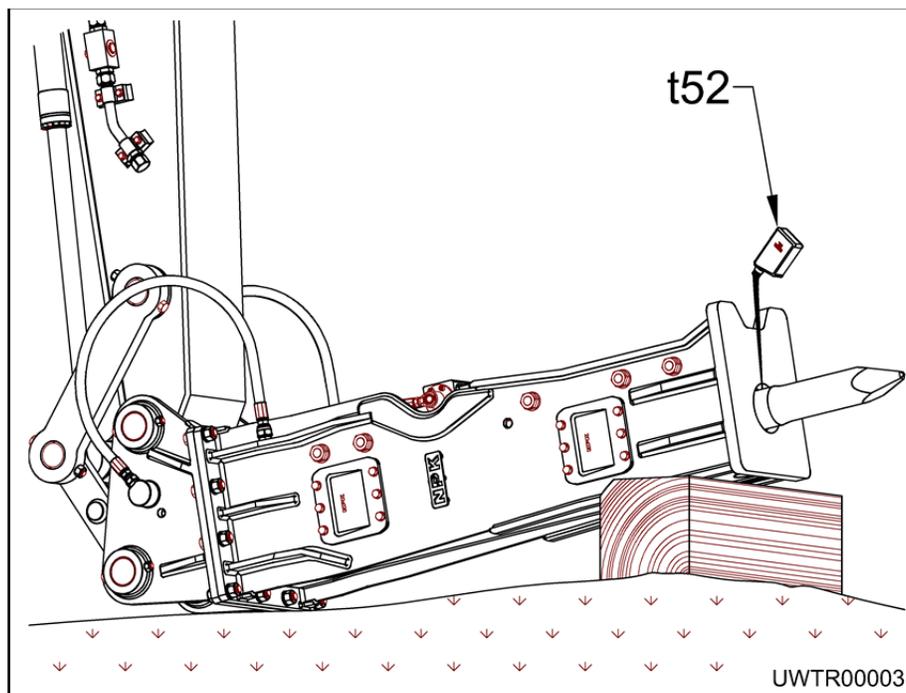
À NOTER

- 1) **Réduire la pression de l'air comprimé à l'aide du régulateur comme indiqué ci-dessus.**
Ne pas alimenter le marteau directement depuis le compresseur avec de l'air comprimé sous haute pression non régulée (85 psi [586 kPa]). De l'air sous trop forte pression pourrait s'introduire de force dans le marteau par la section scellée.
- 2) **Un compresseur de capacité supérieure à celle mentionnée dans le tableau (voir page 5) peut être employé, mais il faut alors s'assurer de limiter la pression comme indiqué ci-dessus car le volume d'air comprimé fourni est plus important.**

ENTRETIEN APRÈS L'UTILISATION

Comme le marteau est immergé, il est susceptible de rouiller et de se corroder. Procéder avec tout le soin nécessaire en vidant l'eau.

- 1) Lorsque le marteau est utilisé tous les jours :
 - a) Faire fonctionner le marteau hors de l'eau quelques minutes, tout en l'alimentant en air, pour vider toute l'eau.
 - b) S'il est difficile de faire fonctionner le marteau hors de l'eau, faire tourner le moteur à bas régime et mettre le marteau au ralenti 5 ou 6 fois tout en maintenant l'alimentation en air.
- 2) Lorsque le marteau n'est pas utilisé pendant longtemps (plus de 30 jours) :
 - a. Après avoir effectué les procédures décrites ci-dessus, placer le marteau comme illustré ci-dessous et éliminer complètement l'azote gazeux du chapeau à l'aide de l'adaptateur de mise sous pression NPK.



- b) Tout en gardant le clapet de mise sous pression OUVERT, faire tourner le moteur à bas régime et actionner la pédale du marteau de 2 à 3 secondes.
- c) Enlever l'adaptateur de mise sous pression.
- d) Verser environ 1 qt (0,95 l) d'huile (B) dans l'extrémité inférieure du support de l'outil de percussion.
- e) Couvrir l'extrémité du marteau où se trouve l'outil de percussion afin d'empêcher l'eau ou l'humidité de pénétrer dans le support de l'outil de percussion.

DÉCLARATIONS DE GARANTIE

« Utilisez d'authentiques pièces NPK » 12/16



GARANTIE LIMITÉE DE 3 ANS

MARTEAU HYDRAULIQUE PH06, PH07, PH1, PH2, PH3, PH4

Des pièces authentiques NPK (y compris les outils rapportés) doivent être utilisées sur le marteau-batteur pendant la durée complète de cette garantie. L'utilisation de pièces autres que celles de NPK annulera toutes les modalités de la présente garantie.

Cette garantie est non négociable.

COUVERTURE DE LA GARANTIE (12 mois) :

NPK CONSTRUCTION EQUIPMENT, INC. (« NPK ») garantit que les nouveaux marteaux hydrauliques PH06, PH07, PH1, PH2, PH3, PH4 vendus par NPK sont exempts de tous défauts de matériaux ou de fabrication pendant une période de 12 (douze) mois, à compter de la date de livraison au premier utilisateur. Cette garantie exclut toutes les pièces d'usure. Les pièces d'usure sont les goupilles de retenue, les douilles de l'outil, les attaches et les joints.

COUVERTURE DE LA GARANTIE (24 mois) :

À l'expiration de la couverture de 12 mois : le châssis principal, la tête d'azote, la vanne, le piston et les manchons pourront être garantis. Aucune autre pièce ni la main-d'œuvre ne seront admissibles à une quelconque garantie.

COUVERTURE DE LA GARANTIE (36 mois) :

À l'expiration de la couverture de 24 mois : le châssis principal, la tête d'azote et la vanne pourront être garantis. Aucune autre pièce ni la main-d'œuvre ne seront admissibles à une quelconque garantie.

CETTE GARANTIE NE S'APPLIQUE PAS AUX ÉLÉMENTS SUIVANTS :

OUTILS DE DÉMOLITION et OUTILS ACCESSOIRES, PIÈCES, TUYAUX ET PIÈCES DE RECHANGE FAISANT PARTIE DES KITS D'INSTALLATION HYDRAULIQUE ET DE FIXATION, lesquels peuvent être couverts sous d'autres garanties.

RESPONSABILITÉS DE NPK

NPK, à sa volonté, réparera ou remplacera par une pièce neuve ou remise à neuf, toute pièce sous garantie qui fait défaut en raison d'un matériau défectueux ou d'une fabrication défectueuse, gratuitement et avec livraison chez un concessionnaire NPK. Remarque : les pièces remplacées sous garantie deviennent la propriété de NPK.

Pendant la période de GARANTIE de 12 (douze) mois, NPK paiera le coût de la main-d'œuvre à 75 % du taux affiché en atelier pour tout travail d'installation, de réparation ou de remplacement de pièces durant les heures normales d'ouverture. Les heures supplémentaires payées au taux majoré et les frais de déplacement ne seront pas remboursés.

REMARQUE : aucune garantie ne sera offerte sur la main-d'œuvre après la période de couverture de 12 mois.

RESPONSABILITÉS DE L'UTILISATEUR

- Toutes les garanties soumises à NPK doivent être accompagnées de photos. Celles-ci peuvent être imprimées ou (de préférence) numériques.
- L'installateur, l'utilisateur, l'opérateur, le réparateur assument la responsabilité de lire, de comprendre et de se conformer aux INSTRUCTIONS D'INSTALLATION, D'UTILISATION ET D'ENTRETIEN fournies par NPK.
- Enregistrement de la garantie auprès de NPK au moment de l'installation.
- Tous les coûts associés au transport du produit NPK, ou du matériel sur lequel le produit NPK est installé, chez un concessionnaire NPK agréé ou autre emplacement autorisé. NPK n'est responsable d'aucune dépense engagée en matière de réparation.
- Fourniture d'un échantillon d'huile hydraulique tiré de la machine sur laquelle le produit est fixé, à la demande de NPK.

CES GARANTIES NE COUVRENT PAS LES PANNES RÉSULTANT :

- d'une utilisation mauvaise ou abusive, de toute modification ou de toute installation incorrecte;
- de tout entretien, réparation ou entreposage considéré(e) comme inapproprié(e) ou incorrect(e) par NPK;
- d'un manque d'inspections visuelles quotidiennes tel qu'il est précisé dans les manuels de NPK;
- du dépassement de la limite d'usure de l'outil et/ou des douilles isolantes de l'outil;
- Fonctionnement sous l'eau sans le dispositif de travail sous l'eau NPK installé sur le marteau et en fournissant de l'air au marteau tel que stipulé dans le manuel d'instruction NPK de travail sous l'eau;
- d'une utilisation après avoir constaté l'existence de pièces défectueuses ou usées;
- d'un délai déraisonnable pour effectuer les réparations après qu'un problème de production potentiel ait été détecté;
- d'une utilisation pendant deux périodes de travail par jour du marteau-batteur;
- d'une utilisation en aciérie.

CES GARANTIES EXCLUENT SPÉCIFIQUEMENT :

- Les défaillances qui, selon la détermination de NPK, ont été provoquées par un manque de lubrification, une installation incorrecte, un entretien inadéquat ou une utilisation incorrecte.
- Les remplacements dus à une usure normale.
- Les réparations par tout autre qu'un concessionnaire NPK agréé.
- L'utilisation de pièces non vendues par NPK. L'UTILISATION DE PIÈCES NON AGRÉES OU AUTHENTIQUES PROVOQUERA L'ANNULATION IMMÉDIATE DE TOUTES LES GARANTIES NPK.
- Les coûts de main-d'œuvre jugés excessifs par NPK.
- Les frais d'expédition de pièces qui dépassent les coûts normaux et coutumiers. (L'expédition par avion, à moins d'avoir été préapprouvée, ne peut être couverte par les garanties.)
- Les taxes, frais de courtage et taxes locales.

***LES RÉPARATIONS SOUS GARANTIE NE PROLONGENT PAS LA PÉRIODE DE GARANTIE NORMALE.**

LIMITES ET EXCLUSIONS

Toute violation des règlements, règles, ordonnances, ou lois au niveau local, étatique, provincial ou fédéral, ainsi que tout retrait ou toute modification du numéro de série annulera les garanties écrites du produit de NPK. **Toute demande de garantie doit être réalisée dans les 30 jours à compter de la défaillance / réparation.**

CE PRODUIT DOIT ÊTRE UTILISÉ DE MANIÈRE SÉCURISÉE ET LÉGALE, CONFORMÉMENT AUX RÉGLEMENTATIONS OSHA EN VIGUEUR.

Les garanties écrites du produit, rédigées par NPK, énoncent les seules obligations de NPK relativement à toute réclamation portant sur les pannes, les défauts ou les déficiences de tout produit vendu par NPK. **NPK NE DONNE AUCUNE GARANTIE NI NE FAIT AUCUNE DÉCLARATION QUE CE SOIT, EXPLICITE OU IMPLICITE, SUR LA QUALITÉ, LE RENDEMENT, LA DURABILITÉ, LES MATÉRIAUX, LA FABRICATION, LA CONTINUITÉ, LA CONDITION, LA CONCEPTION OU L'UTILITÉ DES PRODUITS VENDUS PAR ELLE, INCLUANT, MAIS SANS S'Y LIMITER, LES GARANTIES DE VALEUR MARCHANDE ET D'ADAPTATION À UN USAGE PARTICULIER. TOUTE AUTRE GARANTIE OU DÉCLARATION EST NON EXPRESSÉMENT AUTORISÉE. NPK NE SERA PAS TENUE RESPONSABLE DES DOMMAGES SPÉCIAUX, ACCESSOIRES OU INDIRECTS, Y COMPRIS, MAIS SANS S'Y LIMITER, LES COÛTS, PERTES OU PASSIFS DU COMPTE DÉCOULANT D'UN DÉLAI OU D'UNE IMMOBILISATION.**

AVERTISSEMENT CONCERNANT LES AUTRES DÉCLARATIONS OU LES AUTRES GARANTIES

Aucune personne n'est autorisée à accorder toute autre garantie ou à assumer toute autre responsabilité au nom ou pour le compte de NPK, à moins que celle-ci n'ait été accordée ou assumée par écrit par un dirigeant de NPK. Aucune personne n'est autorisée à accorder toute garantie ou à assumer toute autre responsabilité au nom ou pour le compte du vendeur, à moins que celle-ci n'ait été accordée ou assumée par le vendeur.

Adresse Internet : www.npkce.com

Dans le cadre de cette garantie, le terme NPK signifie NPK CONSTRUCTION EQUIPMENT, INC., WALTON HILLS, OHIO, É.-U.

DÉCLARATIONS DE GARANTIE



"Utilisez d'authentiques pièces NPK" 07/18

GARANTIE LIMITÉE DE 3 ANS MARTEAU-BATTEUR HYDRAULIQUE POUR FIXATION SUR BRAS

Des pièces authentiques NPK (y compris les outils rapportés) doivent être utilisées sur le marteau-batteur pendant la durée complète de cette garantie. L'utilisation de pièces non NPK provoquera la résiliation complète de cette garantie.

Cette garantie est non négociable.

COUVERTURE DE LA GARANTIE DE BASE :

NPK CONSTRUCTION EQUIPMENT, INC. ("NPK") garantit que les marteaux-batteurs hydrauliques pour fixation sur bras neufs vendus par NPK seront libres de tout défaut de matériaux ou de fabrication pendant une période de 12 (douze) mois à compter de la date de livraison au premier utilisateur. Cette garantie couvrira les pièces de service pendant une période de 6 (six) mois ; les pièces de service sont l'ensemble des joints d'étanchéité, joints toriques, pièces de fixation en caoutchouc et barres d'attache. Cette garantie exclut toutes les pièces d'usure. Les pièces d'usure sont les tiges de retenue, les douilles isolantes supérieures et inférieures de l'outil et l'anneau d'impact.

COUVERTURE DE LA GARANTIE PROLONGÉE (24 mois) :

À compter de la date d'expiration de la garantie de base, et uniquement si une inspection par un concessionnaire NPK agréé a été effectuée (cf. détails ci-dessous) : le châssis principal, le porte-outil, la tête à gaz, le cache-vanne, le piston et les manchons seront admissibles à être sous garantie.

*** Afin de recevoir la garantie prolongée, le marteau-batteur doit être amené chez un concessionnaire NPK agréé pendant la période des 11 à 13 mois à compter de la date d'installation pour une inspection de routine de tous les composants et un rescallage hermétique. Si l'inspection de routine et le rescallage hermétique ne sont pas effectués, les couvertures prolongée et super-prolongée sont nulles et sans effet.**

COUVERTURE DE LA GARANTIE SUPER-PROLONGÉE (36 mois) :

À compter de la date d'expiration de la garantie prolongée, et uniquement si une inspection par un concessionnaire NPK agréé a été effectuée (cf. les détails ci-dessous) : le châssis principal, le porte-outil, la tête à gaz, le cache-vanne, le piston et les manchons seront admissibles à être sous garantie.

**** Afin de recevoir la garantie super-prolongée, le marteau-batteur doit être amené chez un concessionnaire NPK agréé pendant la période des 23 à 25 mois à compter de la date d'installation pour une inspection de routine de tous les composants et un rescallage hermétique. Si l'inspection de routine et le rescallage hermétique ne sont pas effectués, la couverture super-prolongée est nulle et sans effet.**

CETTE GARANTIE NE S'APPLIQUE PAS AUX ÉLÉMENTS SUIVANTS :

Outils de démolition et outils accessoires, pièces, tuyaux et pièces de rechange faisant partie des kits d'installation hydraulique et de fixation, lesquels peuvent être couverts sous d'autres garanties.

RESPONSABILITÉS DE NPK

NPK, à sa volonté, réparera ou remplacera par une pièce neuve ou remise à neuf, toute pièce sous garantie qui fait défaut en raison d'un matériau défectueux ou d'une fabrication défectueuse, gratuitement et avec livraison chez un concessionnaire NPK. Remarque : les pièces remplacées sous garantie deviennent la propriété de NPK. Pendant la période de douze (12) mois de la GARANTIE DE BASE, NPK réglera les coûts de main-d'œuvre à un taux égal à 75 % du tarif d'atelier affiché nécessaire pour l'installation de toute pièce réparée ou de rechange pendant les heures normales de travail. Les heures supplémentaires payées au taux majoré et les frais de déplacement ne seront pas remboursés.

REMARQUE : Aucune main-d'œuvre n'est admissible pour les garanties prolongées.

RESPONSABILITÉS DE L'UTILISATEUR

- Pièces / coûts de main-d'œuvre pour les inspections pour la garantie prolongée.
- Toutes les garanties soumises à NPK doivent être accompagnées de photos. Celles-ci peuvent être imprimées ou (de préférence) numériques.
- L'installateur, l'utilisateur, l'opérateur, le réparateur assument la responsabilité de lire, de comprendre et de se conformer aux INSTRUCTIONS D'INSTALLATION, D'UTILISATION ET D'ENTRETIEN fournies par NPK.
- Enregistrement de la garantie auprès de NPK au moment de l'installation.
- Tous les coûts associés au transport du produit NPK, ou du matériel sur lequel le produit NPK est installé, chez un concessionnaire NPK agréé ou autre emplacement autorisé. NPK n'est pas responsable de toute dépense encourue dans le cadre d'une réparation sur le terrain.
- Fourniture d'un échantillon d'huile hydraulique tiré de la machine sur laquelle le produit est fixé, à la demande de NPK.

CES GARANTIES NE COUURENT PAS LES DÉFAILLANCES PROVOQUÉES PAR :

- Une utilisation abusive ou abusive, toute modification ou une installation incorrecte.
- Tout entretien, réparation ou entreposage considéré(e) comme inapproprié(e) ou incorrect(e) par NPK.
- Manquer d'effectuer les inspections visuelles quotidiennes telles que précisées dans les manuels NPK.
- Le dépassement de la limite d'usure de l'outil et/ou des douilles isolantes de l'outil.
- Fonctionnement sous l'eau sans le dispositif de travail sous l'eau NPK installé sur le marteau et en fournissant de l'air au marteau tel que stipulé dans le manuel d'instruction NPK de travail sous l'eau.
- Une utilisation après avoir constaté l'existence de pièces défectueuses ou usées.
- Tout retard déraisonnable dans la réalisation d'une réparation après avoir été averti d'un problème potentiel avec le produit.
- Une utilisation pendant deux périodes de travail par jour du marteau-batteur.
- Une utilisation en acier.

CES GARANTIES EXCLUENT SPÉCIFIQUEMENT :

- Les défaillances qui, selon la détermination de NPK, ont été provoquées par un manque de lubrification, une installation incorrecte, un entretien inadéquat ou une utilisation incorrecte.
- Les remplacements dus à une usure normale.
- Les réparations par tout autre qu'un concessionnaire NPK agréé.
- L'utilisation de pièces non vendues par NPK. L'UTILISATION DE PIÈCES NON AGRÉES OU AUTHENTIQUES PROVOQUERA L'ANNULATION IMMÉDIATE DE TOUTES LES GARANTIES NPK.
- Les coûts de main-d'œuvre jugés excessifs par NPK.
- Les frais d'expédition de pièces qui dépassent les coûts normaux et coutumiers. (L'expédition par avion, à moins d'avoir été préapprouvée, ne peut être couverte par les garanties.)
- Les taxes, frais de courtage et taxes locales.
- *** LES RÉPARATIONS SOUS GARANTIE NE PROLONGENT PAS LA PÉRIODE DE GARANTIE NORMALE.**

LIMITES ET EXCLUSIONS

Toute violation de lois, décrets, règles ou réglementations fédérales, provinciales, d'un état ou locales, ainsi que toute enlèvement ou modification des numéros de série des produits, entraînent l'annulation des garanties écrites portant sur les produits NPK. **Toute demande de garantie doit être réalisée dans les 30 jours à compter de la défaillance / réparation.**

CE PRODUIT DOIT ÊTRE UTILISÉ DE MANIÈRE SÉCURISÉE ET LÉGALE, CONFORMÉMENT AUX RÉGLEMENTATIONS OSHA EN VIGUEUR.

Les garanties écrites portant sur les produits NPK délimitent l'ensemble des responsabilités de NPK en ce qui concerne toute réclamation liée aux défaillances, défauts ou déficiences des produits vendus par NPK. **NPK N'OFFRE AUCUNE AUTRE GARANTIE ET NE FAIT AUCUNE AUTRE REPRÉSENTATION, EXPLICITE OU IMPLICITE, QUANT À LA QUALITÉ, LA PERFORMANCE, LA DURABILITÉ, LES MATÉRIAUX, LA FABRICATION, LE CARACTÈRE APPROPRIÉ, LA CONDITION, LA CONCEPTION OU L'UTILITÉ DES PRODUITS VENDUS PAR NPK, Y COMPRIS MAIS SANS S'Y LIMITER, LES GARANTIES IMPLICITES DE QUALITÉ VENDABLE OU D'APTITUDE ; DE TELLES GARANTIES ET REPRÉSENTATIONS ÉTANT PAR LA PRÉSENTE EXPLICITEMENT EXCLUES. NPK NE SERA AUCUNEMENT RESPONSABLE DES DOMMAGES SPÉCIAUX, ACCESSOIRES OU CONSÉCUTIFS, Y COMPRIS MAIS SANS S'Y LIMITER, LES COÛTS, PERTES OU RESPONSABILITÉS LÉGALES RESULTANT DE RETARDS OU DE PÉRIODES D'INDISPONIBILITÉ.**

EXONÉRATION DE RESPONSABILITÉ QUANT AUX AUTRES REPRÉSENTATIONS OU GARANTIES

Aucune personne n'est autorisée à accorder toute autre garantie ou à assumer toute autre responsabilité au nom ou pour le compte de NPK, à moins que celle-ci n'ait été accordée ou assumée par écrit par un représentant officiel de NPK. Aucune personne n'est autorisée à accorder toute autre garantie ou à assumer toute autre responsabilité au nom ou pour le compte du vendeur, à moins que celle-ci n'ait été accordée ou assumée par le vendeur.

Internet : www.npkce.com

Dans le cadre de cette garantie, le terme NPK signifie NPK CONSTRUCTION EQUIPMENT, INC., WALTON HILLS, OHIO, É.-U.

DÉCLARATIONS DE GARANTIE

TOUTE DEMANDE EN VERTU DE LA GARANTIE DOIT ÊTRE FAITE DANS LES 30 JOURS OUVRABLES QUI SUIVENT LA PANNE / LA RÉPARATION.

NPK

"Utilisez les pièces d'origines NPK" 6/08

GARANTIE OUTILS DE DÉMOLITION ET OUTILS ACCESSOIRES STANDARD

GARANTIE DES OUTILS DE DÉMOLITION ET OUTILS ACCESSOIRES STANDARD (30 jours)

La société NPK CONSTRUCTION EQUIPMENT, INC. (« NPK ») garantit que les outils de démolition standard et les autres outils accessoires standard neufs vendus par elle sont exempts de vices de matériau et de fabrication, pour une période de trente (30) jours à compter de la date d'installation. NPK se réserve le droit en totalité de déterminer si les outils de démolition ou autres outils accessoires cassés seront couverts par la garantie, et dans quelle mesure. **La garantie des outils NPK ne couvre pas la main-d'œuvre et les frais de déplacement.**

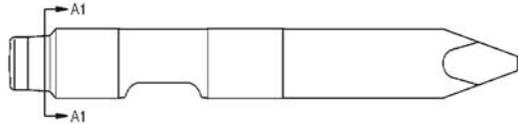
LA PRÉSENTE GARANTIE NE S'APPLIQUE PAS AUX ÉLÉMENTS SUIVANTS :

- Les outils hors-série ou spéciaux exclus de la garantie.

OBLIGATIONS DE NPK

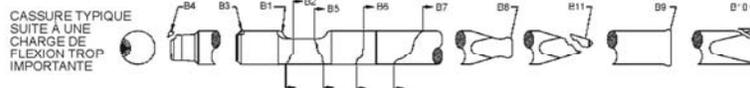
NPK pourra, à son propre gré, remplacer par un outil neuf ou remis en état tout outil sous garantie défectueux en raison d'un vice de matériau ou de fabrication, et livrera cet outil gratuitement dans les locaux d'un concessionnaire NPK. Les outils cassés sont couverts spécifiquement UNIQUEMENT pour les cassures directement en travers, tel qu'illustré aux emplacements A1.

Pour les défaillances d'outils sous garantie, un crédit déterminé au prorata et pouvant aller jusqu'à 80 % au plus sera émis pour les outils dont l'usure de la pointe est supérieure à 50 mm pour les pointes à ciseaux et les pointerolles, ou à 30 mm pour les outils à pointe émoussée. Remarque : Les pièces remplacées dans le cadre de la garantie deviennent la propriété de NPK.



OBLIGATIONS DE L'UTILISATEUR

- Des photos et tous les chiffres figurant sur la fente de la tige de retenue doivent accompagner toute demande faite à NPK en vertu des garanties. Ces photos pourront être soumises sous format 35 mm, Polaroid ou numérique.
- Il incombe à l'installateur, à l'utilisateur, à l'opérateur et au réparateur de lire les DIRECTIVES écrites de NPK relatives À L'INSTALLATION, À L'UTILISATION ET À L'ENTRETIEN, de bien les assimiler et de les respecter.
- L'ensemble des frais de main-d'œuvre.
- Toutes les dépenses engagées pour les réparations sur le terrain.
- Défaillances d'outils telles qu'illustrées aux emplacements B (se reporter au manuel d'utilisation NPK pour les méthodes d'utilisation correctes) :



CAUSE À L'ORIGINE DE LA DÉFAILLANCE

B1 et B2 - Fonctionnement répété du marteau-piqueur dans le vide.
 B2 - Charge de flexion trop importante en raison de l'usure excessive des bagues d'outil.
 B3 et B4 - Charge sur le coin en raison de l'usure excessive des bagues d'outil.

B5, B6 et B7 - Charge de flexion trop importante en raison d'un trop grand forçage au levier ou de l'inclinaison excessive du marteau-piqueur.
 B8 et B9 - Déformation suite à une surchauffe due à un martelage dans la même position pendant plus de 30 secondes.
 B10 et B11 - Partie ébréchée en raison d'une application inappropriée, ou surchauffe due à un martelage dans la même position pendant plus de 30 secondes.

LES PRÉSENTES GARANTIES NE COUVRENT PAS LES PANNES RÉSULTANT DES ÉLÉMENTS SUIVANTS :

- Installation, altération, utilisation, maintenance, réparation ou entreposage inappropriés, selon NPK.
- Graissage insuffisant.
- Dépassement de la limite d'usure de l'outil et/ou de la bague d'outil.
- Délai de réparation excessif, suite à l'émission d'un avis relatif à un problème potentiel présenté par le produit.

LES PRÉSENTES GARANTIES EXCLUENT SPÉCIFIQUEMENT LES ÉLÉMENTS SUIVANTS :

- Tous les outils modifiés, soudés, ou qui ont subi un surfaçage de renfort ou un réaffûtage.
- Le remplacement dû à l'usure de la pointe ou de la queue.
- Les installations non approuvées par NPK.
- L'utilisation de pièces non vendues par NPK. L'UTILISATION DE PIÈCES AUTRES QUE DES PIÈCES D'ORIGINE ENTRAÎNERA L'ANNULATION DE TOUTES LES GARANTIES NPK.
- Les frais d'expédition des pièces qui sont supérieurs aux frais habituels. (Le fret aérien ne sera couvert que s'il est préalablement approuvé.)
- Les droits de douane, les frais de courtage et les taxes locales.

LES RÉPARATIONS FAITES EN VERTU DES GARANTIES NE PROLONGENT PAS LA PÉRIODE DE GARANTIE STANDARD.

Tool Warranty

Internet: www.npkce.com

Le terme « NPK », tel qu'utilisé dans la présente garantie, signifie NPK CONSTRUCTION EQUIPMENT, INC., WALTON HILLS, OHIO, É.-U.

LIMITATIONS ET EXCLUSIONS

La violation de toute loi, de tout règlement ou de toute règle en vigueur sous les gouvernements fédéral, provincial ou municipal, ou l'enlèvement ou l'altération des numéros de série attribués aux produits conduiront à l'annulation des garanties écrites de NPK relatives aux produits.

Toute demande en vertu de la garantie doit être faite dans les 30 jours qui suivent la panne / la réparation. CE PRODUIT DOIT ÊTRE EMPLOYÉ DE FAÇON SÉCURITAIRE ET LICITE, CONFORMÉMENT AUX DIRECTIVES APPLICABLES DE LA LOI SUR LA SANTÉ ET LA SÉCURITÉ DU TRAVAIL.

Les garanties écrites relatives aux produits, émises par NPK, définissent les seules obligations de NPK relatives à toute réclamation en cas de panne, de défectuosité ou de lacune des produits vendus par NPK. LA SOCIÉTÉ NPK NE FAIT AUCUNE AUTRE GARANTIE OU DÉCLARATION, QU'ELLES SOIENT EXPLICITES OU TACITES, QUANT À LA QUALITÉ, AUX PERFORMANCES, À LA DURABILITÉ, AUX MATÉRIAUX, À LA FABRICATION, À L'ADAPTATION, À LA CONDITION, À LA CONCEPTION OU À L'UTILITÉ DES PRODUITS QU'ELLE VEND, Y COMPRIS, SANS RESTRICTION, DES GARANTIES TACITES DE QUALITÉ MARCHANDE ET DE CONVENANCE, ET DE TELLES GARANTIES ET DÉCLARATIONS SONT PAR LES PRÉSENTES EXPRESSEMENT EXCLUES. NPK N'ASSUMERA AUCUNE RESPONSABILITÉ POUR LES DOMMAGES PARTICULIERS, LES DOMMAGES ACCESSOIRES OU LES DOMMAGES INDIRECTS, Y COMPRIS, SANS RESTRICTION, POUR LES COÛTS, LES PERTES OU LES OBLIGATIONS RÉSULTANT DE DÉLAIS OU DE TEMPS D'ARRÊT.

AVIS DE NON-RESPONSABILITÉ RELATIVEMENT À D'AUTRES DÉCLARATIONS OU GARANTIES

Aucune personne n'est autorisée à accorder d'autres garanties ou à assumer d'autres obligations au nom de NPK, sauf si elles sont faites ou assumées par écrit par un dirigeant de NPK. Aucune personne n'est autorisée à accorder des garanties ou à assumer des obligations au nom du vendeur, sauf si elles sont faites ou assumées par écrit par le vendeur.

DÉCLARATIONS DE GARANTIE

NPK GARANTIE

"Utilisez les pièces d'origines NPK" 6/08

PIÈCES DE RECHANGE

TOUTE DEMANDE EN VERTU DE LA GARANTIE DOIT ÊTRE FAITE DANS LES 30 JOURS OUVRABLES QUI SUIVENT LA PANNE / LA RÉPARATION.

GARANTIE DES PIÈCES DE RECHANGE (90 jours)

La société NPK CONSTRUCTION EQUIPMENT, INC. (« NPK ») garantit que les pièces de rechange neuves vendues par elle sont exemptes de vices de matériau et de fabrication, pour une période de quatre-vingt dix (90) jours à compter de la date d'installation. La garantie des pièces de rechange NPK **ne couvre pas** la main-d'œuvre et les frais de déplacement.

Remarque : Les garanties en vigueur couvrant les produits neufs ont priorité sur les garanties des pièces de rechange.

LA PRÉSENTE GARANTIE NE S'APPLIQUE PAS AUX ÉLÉMENTS SUIVANTS :

- Éléments d'usure tels que la bague supérieure et la bague inférieure de l'outil, l'anneau à impact ainsi que les barres et la tige de retenue.
- Outils (couverts par la garantie des outils).

OBLIGATIONS DE NPK

NPK pourra, à son propre gré, réparer ou remplacer par une pièce neuve ou remise en état toute pièce sous garantie défectueuse en raison d'un vice de matériau ou de fabrication, et livrera cette pièce gratuitement dans les locaux d'un concessionnaire NPK. Remarque : Les pièces remplacées dans le cadre de la garantie deviennent la propriété de NPK.

OBLIGATIONS DE L'UTILISATEUR

- **Des photos doivent accompagner toute demande faite à NPK en vertu des garanties. Ces photos pourront être soumises sous format 35 mm, Polaroid ou numérique.**
- Il incombe à l'installateur, à l'utilisateur, à l'opérateur et au réparateur de lire les DIRECTIVES écrites de NPK relatives À L'INSTALLATION, À L'UTILISATION ET À L'ENTRETIEN, de bien les assimiler et de les respecter.
- L'ensemble des frais de main-d'œuvre.
- Toutes les dépenses engagées pour les réparations sur le terrain.
- Un échantillon d'huile hydraulique prélevé à partir de l'unité porteuse devra être soumis sur demande de NPK.

LES PRÉSENTES GARANTIES NE COUVRENT PAS LES PANNES RÉSULTANT DES ÉLÉMENTS SUIVANTS :

- Installation, altération, utilisation, maintenance, réparation ou entreposage inappropriés, selon NPK.
- Non-exécution d'INSPECTIONS VISUELLES QUOTIDIENNES et/ou du RESSERRAGE des pièces de fixation après les 20 heures de fonctionnement initiales suivant une réparation.
- Dépassement de la limite d'usure de l'outil et/ou de la bague d'outil.
- Immersion.
- Utilisation alors que l'on a connaissance de l'existence de pièces défectueuses ou usées.
- Délai de réparation excessif, suite à l'émission d'un avis relatif à un problème potentiel présenté par le produit.

LES PRÉSENTES GARANTIES EXCLUENT SPÉCIFIQUEMENT LES ÉLÉMENTS SUIVANTS :

- Les installations non approuvées par NPK.
- Le remplacement dû à une usure normale.
- L'utilisation de pièces non vendues par NPK. **L'UTILISATION DE PIÈCES AUTRES QUE DES PIÈCES D'ORIGINE ENTRAÎNERA L'ANNULATION DE TOUTES LES GARANTIES NPK.**
- Les frais d'expédition des pièces qui sont supérieurs aux frais habituels. (Le fret aérien ne sera couvert que s'il est préalablement approuvé.)
- Les droits de douane, les frais de courtage et les taxes locales.

LES RÉPARATIONS FAITES EN VERTU DES GARANTIES NE PROLONGENT PAS LA PÉRIODE DE GARANTIE STANDARD.

LIMITATIONS ET EXCLUSIONS

La violation de toute loi, de tout règlement ou de toute règle en vigueur sous les gouvernements fédéral, provincial ou municipal, ou l'enlèvement ou l'altération des numéros de série attribués aux produits conduiront à l'annulation des garanties écrites de NPK relatives aux produits. **Toute demande en vertu de la garantie doit être faite dans les 30 jours qui suivent la panne / la réparation.**

CE PRODUIT DOIT ÊTRE EMPLOYÉ DE FAÇON SÉCURITAIRE ET LICITE, CONFORMÉMENT AUX DIRECTIVES APPLICABLES DE LA LOI SUR LA SANTÉ ET LA SÉCURITÉ DU TRAVAIL.

Les garanties écrites relatives aux produits, émises par NPK, définissent les seules obligations de NPK relatives à toute réclamation en cas de panne, de défectuosité ou de lacune des produits vendus par NPK. **LA SOCIÉTÉ NPK NE FAIT AUCUNE AUTRE GARANTIE OU DÉCLARATION, QU'ELLES SOIENT EXPLICITES OU TACITES, QUANT À LA QUALITÉ, AUX PERFORMANCES, À LA DURABILITÉ, AUX MATÉRIAUX, À LA FABRICATION, À L'ADAPTATION, À LA CONDITION, À LA CONCEPTION OU À L'UTILITÉ DES PRODUITS QU'ELLE VEND, Y COMPRIS, SANS RESTRICTION, DES GARANTIES TACITES DE QUALITÉ MARCHANDE ET DE CONVENANCE, ET DE TELLES GARANTIES ET DÉCLARATIONS SONT PAR LES PRÉSENTES EXPRESSÉMENT EXCLUES. NPK N'ASSUMERA AUCUNE RESPONSABILITÉ POUR LES DOMMAGES PARTICULIERS, LES DOMMAGES ACCESSOIRES OU LES DOMMAGES INDIRECTS, Y COMPRIS, SANS RESTRICTION, POUR LES COÛTS, LES PERTES OU LES OBLIGATIONS RÉSULTANT DE DÉLAIS OU DE TEMPS D'ARRÊT.**

AVIS DE NON-RESPONSABILITÉ RELATIVEMENT À D'AUTRES DÉCLARATIONS OU GARANTIES

Aucune personne n'est autorisée à accorder d'autres garanties ou à assumer d'autres obligations au nom de NPK, sauf si elles sont faites ou assumées par écrit par un dirigeant de NPK. Aucune personne n'est autorisée à accorder des garanties ou à assumer des obligations au nom du vendeur, sauf si elles sont faites ou assumées par écrit par le vendeur.

Replacement Parts Warranty
Internet: www.npkce.com

Le terme « NPK », tel qu'utilisé dans la présente garantie, signifie NPK CONSTRUCTION EQUIPMENT, INC., WALTON HILLS, OHIO, É.-U.

DÉCLARATIONS DE GARANTIE

"Utilisez les pièces d'origines NPK"

6/08

NPK GARANTIE SYSTÈME AUTOLUBE

TOUTE DEMANDE EN VERTU DE LA GARANTIE DOIT ÊTRE FAITE DANS LES 30 JOURS OUVRABLES QUI SUIVENT LA PANNE / LA RÉPARATION.

GARANTIE DE BASE (6 mois)

La société NPK CONSTRUCTION EQUIPMENT, INC. (« NPK ») garantit que les ensembles AUTOLUBE neufs vendus par elle sont exempts de vices de matériau ou de fabrication, pour une période de six (6) mois à compter de la date de livraison au premier utilisateur.

GARANTIE PROLONGÉE DU COMPOSANT PRINCIPAL (12 mois)

La GARANTIE PROLONGÉE DU COMPOSANT PRINCIPAL couvre les pannes du MOTEUR et de L'ENSEMBLE D'ENTRAÎNEMENT, résultant de vices de matériau ou de fabrication de ces pièces, dans des conditions normales d'utilisation et d'entretien, et ce, pour une période commençant à l'expiration de la GARANTIE DE BASE et prenant fin douze (12) mois à compter de la date de livraison au premier utilisateur. La GARANTIE PROLONGÉE NPK DU COMPOSANT PRINCIPAL ne couvre pas la main-d'œuvre, les frais de déplacement, le remplacement ou la réparation des pièces endommagées en raison d'une panne ou d'une réparation du MOTEUR ou de L'ENSEMBLE D'ENTRAÎNEMENT.

LA PRÉSENTE GARANTIE NE S'APPLIQUE PAS AUX ÉLÉMENTS SUIVANTS :

- PIÈCES DE RECHANGE, qui sont couvertes par d'autres garanties NPK, ou boyaux et raccords non fournis par NPK.

OBLIGATIONS DE NPK

NPK pourra, à son propre gré, réparer ou remplacer par une pièce neuve ou remise en état toute pièce sous garantie défectueuse en raison d'un vice de matériau ou de fabrication, et livrera cette pièce gratuitement dans les locaux d'un concessionnaire NPK. Remarque : Les pièces remplacées dans le cadre de la garantie deviennent la propriété de NPK.

Durant les six (6) mois de la période de GARANTIE DE BASE, NPK paiera, à raison de 75 % du tarif d'atelier affiché, le coût de la main-d'œuvre qui sera nécessaire à l'installation de toute pièce réparée ou de rechange sous garantie, durant les heures normales de travail. Les heures supplémentaires et les frais de déplacement ne seront pas remboursés.

OBLIGATIONS DE L'UTILISATEUR

- Des photos doivent accompagner toute demande faite à NPK en vertu des garanties. Ces photos pourront être soumises sous format 35 mm, Polaroid ou numérique.
- Il incombe à l'installateur, à l'utilisateur, à l'opérateur et au réparateur de lire le MANUEL D'INSTRUCTIONS écrit de NPK, de bien l'assimiler et de le respecter.
- La fiche de garantie devra être renvoyée à NPK au moment de l'installation.
- Tous les frais associés à l'expédition de l'unité AUTOLUBE à un concessionnaire agréé NPK ou à un autre emplacement autorisé. NPK n'assume aucune responsabilité relative aux dépenses engagées pour les réparations sur le terrain.

LES PRÉSENTES GARANTIES NE COUVRENT PAS LES PANNES RÉSULTANT DES ÉLÉMENTS SUIVANTS :

- Installation, altération, utilisation, maintenance, réparation ou entreposage inappropriés, selon NPK.
- Utilisation alors que l'on a connaissance de l'existence de pièces défectueuses ou usées.
- Délai de réparation excessif, suite à l'émission d'un avis relatif à un problème potentiel présenté par le produit.
- Utilisation de graisses contenant des composés abrasifs.
- Contamination.

LES PRÉSENTES GARANTIES EXCLUENT SPÉCIFIQUEMENT LES ÉLÉMENTS SUIVANTS :

- Les installations non approuvées par NPK.
- Le remplacement dû à une usure normale.
- Les réparations non effectuées par un concessionnaire agréé NPK.
- L'utilisation de pièces non vendues par NPK. L'UTILISATION DE PIÈCES AUTRES QUE DES PIÈCES D'ORIGINE ENTRAÎNERA L'ANNULATION DE TOUTES LES GARANTIES NPK.
- Les frais de main-d'œuvre jugés excessifs par NPK.
- Les frais d'expédition des pièces qui sont supérieurs aux frais habituels. (Le fret aérien ne sera couvert que s'il est préalablement approuvé.)
- Les droits de douane, les frais de courtage et les taxes locales.

LES RÉPARATIONS FAITES EN VERTU DES GARANTIES NE PROLONGENT PAS LA PÉRIODE DE GARANTIE STANDARD.

LIMITATIONS ET EXCLUSIONS

La violation de toute loi, de tout règlement ou de toute règle en vigueur sous les gouvernements fédéral, provincial ou municipal, ou l'enlèvement ou l'altération des numéros de série attribués aux produits conduiront à l'annulation des garanties écrites de NPK relatives aux produits. *Toute demande en vertu de la garantie doit être faite dans les 30 jours qui suivent la panne / la réparation.*

CE PRODUIT DOIT ÊTRE EMPLOYÉ DE FAÇON SÉCURITAIRE ET LICITE, CONFORMÉMENT AUX DIRECTIVES APPLICABLES DE LA LOI SUR LA SANTÉ ET LA SÉCURITÉ DU TRAVAIL.

Les garanties écrites relatives aux produits, émises par NPK, définissent les seules obligations de NPK relatives à toute réclamation en cas de panne, de défectuosité ou de lacune des produits vendus par NPK. LA SOCIÉTÉ NPK NE FAIT AUCUNE AUTRE GARANTIE OU DÉCLARATION, QU'ELLES SOIENT EXPLICITES OU TACITES, QUANT À LA QUALITÉ, AUX PERFORMANCES, À LA DURABILITÉ, AUX MATÉRIAUX, À LA FABRICATION, À L'ADAPTATION, À LA CONDITION, À LA CONCEPTION OU À L'UTILITÉ DES PRODUITS QU'ELLE VEND, Y COMPRIS, SANS RESTRICTION, DES GARANTIES TACITES DE QUALITÉ MARCHANDE ET DE CONVENANCE, ET DE TELLES GARANTIES ET DÉCLARATIONS SONT PAR LES PRÉSENTES EXPRESSÉMENT EXCLUES. NPK N'ASSUMERA AUCUNE RESPONSABILITÉ POUR LES DOMMAGES PARTICULIERS, LES DOMMAGES ACCESSOIRES OU LES DOMMAGES INDIRECTS, Y COMPRIS, SANS RESTRICTION, POUR LES COÛTS, LES PERTES OU LES OBLIGATIONS RÉSULTANT DE DÉLAIS OU DE TEMPS D'ARRÊT.

AVIS DE NON-RESPONSABILITÉ RELATIVEMENT À D'AUTRES DÉCLARATIONS OU GARANTIES

Aucune personne n'est autorisée à accorder d'autres garanties ou à assumer d'autres obligations au nom de NPK, sauf si elles sont faites ou assumées par écrit par un dirigeant de NPK. Aucune personne n'est autorisée à accorder des garanties ou à assumer des obligations au nom du vendeur, sauf si elles sont faites ou assumées par écrit par le vendeur.

Autolube Warranty

Internet : www.npkce.com

Le terme « NPK », tel qu'utilisé dans la présente garantie, signifie NPK CONSTRUCTION EQUIPMENT, INC., WALTON HILLS, OHIO, É.-U.

NPK

7550 INDEPENDENCE DRIVE WALTON HILLS, OHIO 44146

PHONE: 440-232-7900

FAX: 440-232-6294
